Rapport d'évaluation

Bilan du plan d'aide à la réussite (2000-2003)

du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Les taux de réussite des cours en première session sont en hausse depuis la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite. Le taux global de réussite a augmenté de 8 % depuis 1999 pour se situer à 83,2 % en 2002, ce qui se situe dans l'ordre des cibles fixées par le Collège. Le pourcentage d'étudiants ayant une réussite maximale a augmenté et le taux d'étudiants avec une réussite nulle ou faible a diminué de façon significative. Le Collège rappelle que ses taux étaient généralement sous la moyenne du réseau avant la mise en œuvre de son plan de réussite. Les derniers résultats indiquent que cet écart est comblé.

La réinscription au troisième trimestre

Le taux de réinscription en troisième session progresse depuis la mise en œuvre du plan pour revenir au taux observé en 1998. Les progrès permettent au Collège de dépasser la cible qu'il s'était fixée pour la cohorte de 2001. Dans les programmes ciblés par le ministère de l'Éducation, le taux progresse ou demeure stable, sauf en *Accueil et intégration*. Le Collège a également ciblé deux programmes dont *Gestion et exploitation d'entreprise agricole* qui enregistre une baisse importante depuis la mise en œuvre du plan. Toutefois, le nombre de nouveaux inscrits dans ce programme est très bas, 10 seulement en 2001. Le Collège suit de près la situation dans ce programme et entend poursuivre les efforts pour que le taux de réinscription en troisième session dans l'ensemble de ses programmes rejoigne ou dépasse le taux moyen du réseau.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. Pour l'ensemble de la population, le taux de diplomation deux ans après la durée prévue est sous la moyenne du réseau depuis 1994. Il remonte graduellement depuis. Le Collège note cependant que la proportion d'étudiants retournant au secondaire pour compléter un diplôme d'études professionnelles (DEP) est plus élevée chez lui que dans le réseau. En tenant compte des DEP, l'écart avec le réseau est moins grand, bien qu'il demeure tout de même important. De plus, le Collège présente un écart négatif par rapport au taux pondéré pour toutes les catégories d'étudiants. Le Collège estime qu'il devra réfléchir aux problèmes liés à la diplomation en général.

Appréciation des résultats obtenus

Le Collège s'estime sur la bonne voie, ses taux de réussite en première session et les taux de réinscription en troisième session progressent depuis la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite. La Commission est d'accord avec cette analyse. Le Collège estime toutefois qu'il devra porter une attention particulière à la diplomation au cours des prochaines années puisque ses taux sont encore loin des objectifs qu'il a fixés. Il devra également étudier la situation en *Accueil et intégration*.

La mise en œuvre

Le Collège identifie plusieurs éléments qui ont favorisé l'implantation de la majorité des mesures, notamment l'implication de la communauté collégiale, la circulation de l'information, la concertation entre les intervenants, le travail soutenu des comités de programme et du comité de la formation générale ainsi que le leadership de la Direction des études. Le Collège a bien pris en charge la mise en œuvre de son plan de réussite. Il l'a adapté en cours de route, a modifié, ajouté ou annulé des mesures compte tenu du suivi régulier effectué. Il s'est assuré de bien coordonner les mesures. Par ailleurs, la Commission encourage le Collège à simplifier et à clarifier, tel qu'il l'envisage, les processus administratifs reliés à la mise en œuvre de son prochain plan.

L'efficacité des mesures

Le Collège estime que les mesures les plus efficaces sont notamment le tutorat par les pairs, les contrats de réussite, le centre d'aide et d'animation en philosophie, les mesures de dépistage des étudiants à risque et la proposition, au besoin, de cheminement scolaire particulier. Chacune de ces mesures nécessite la consultation et l'implication de la communauté collégiale et la motivation des étudiants. De plus, ces mesures favorisent les interactions entre les intervenants et le dynamisme au sein du Collège.

Le Collège traite aussi de l'efficacité de mesures particulières mises en œuvre dans les programmes ciblés. Il souligne entre autres les ateliers d'aide, l'encadrement effectué par les enseignants, la pédagogie adaptée pour faciliter la transition du secondaire au collégial et la pédagogie par projets.

Le Collège estime aussi que certaines activités liées au recrutement (*Portes ouvertes, Tournée des écoles, Salon des admissions*) sont efficaces dans la mesures où elles permettent la diffusion d'une meilleure information auprès des nouveaux étudiants et favorisent un choix d'orientation plus éclairé, ce qui devrait améliorer la persistance aux

études collégiales. Le conseiller pédagogique chargé de coordonner les mesures du plan et les enseignants dégagés partiellement dans chaque programme pour œuvrer auprès des étudiants et des autres enseignants ont aussi joué un rôle important et efficace selon le Collège.

La Commission estime que le Collège a réalisé une analyse de l'efficacité des mesures bien détaillée et objective. Il a tenu compte des résultats obtenus par les étudiants ayant bénéficié des mesures, du nombre d'étudiants rejoints par ces dernières, de leur opinion et de celle des intervenants. Son étude des indicateurs et son analyse des mesures lui ont permis d'identifier plusieurs aspects à améliorer pour son prochain plan de réussite. Il entend développer des mesures pour mieux informer et orienter les étudiants. Il veut bonifier l'offre de services afin de mieux soutenir les étudiants dans leurs études et mettre en œuvre de nouveaux moyens pour dépister et encadrer les étudiants en difficulté, notamment en formant des enseignants en relation d'aide et en favorisant l'acquisition des habiletés liées à la réussite. De façon plus générale, il souhaite viser la réussite globale des étudiants et suivre de près les taux de diplomation. La Commission encourage le Collège à réaliser les améliorations envisagées de son prochain plan de réussite.

Conclusion

Le plan de réussite semble avoir eu des effets positifs sur les taux de réussite en première session et de réinscription en troisième session. Par contre, le Collège devra porter une attention particulière aux problèmes liés à la diplomation en général et à la situation en *Accueil et intégration*. Le Collège a bien pris en charge la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite et a effectué une bonne analyse de l'efficacité des mesures.

Le Collège entend aller de l'avant avec les mesures qu'il juge efficaces notamment le tutorat par les pairs, les contrats de réussite, le Centre d'aide et d'animation en philosophie, la pédagogie adaptée pour faciliter la transition du secondaire au collégial et la pédagogie par projets. Il prévoit réévaluer au besoin celles qui le sont moins. La Commission l'encourage à développer, tel qu'il l'envisage dans son bilan, des mesures visant entre autres à assurer un meilleur suivi des étudiants, à favoriser la réussite en formation générale et à améliorer la diplomation.

Compte tenu de l'importance de la relation maître-élève dans la réussite, la Commission encourage le Collège à poursuivre les mesures touchant la révision et le renouvellement des pratiques pédagogiques et l'encadrement disciplinaire et pédagogique offert au nouveau personnel enseignant.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Bruno Fiset, agent de recherche